

## Formation des enseignants : un projet de réforme qui « fragilise la dimension universitaire » (R-Inspé)

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°320192 - Publié le 29/03/2024 à 16:56

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 05/04/2024 à 09:18



© Prisme / Pierre Jayet



Écoutez cet article

00:00

00:00  

« Ce projet fragilise la dimension universitaire de la formation des enseignants et personnels d'éducation, et précarise l'ensemble des acteurs, tous statuts confondus, qui contribuent à cette formation », déclare le Réseau des Inspé concernant la réforme en cours de la formation initiale des enseignants, le 29/03/2024. Il réagit à un document de travail du Gouvernement qui présente les pistes du projet, traité par News Tank dans un précédent article.

« Ce document, dont l'origine et le statut restent à préciser, a entraîné, au sein des Inspé, de vives inquiétudes et de très nombreuses interrogations », indique le Réseau, qui se dit « non associé aux concertations en cours ».

Parmi les pistes de réforme figurent : la création d'une licence préparatoire au professorat des écoles avec 50 % d'enseignants du MENJ (Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse) et 50 % d'universitaires, un concours à bac+3 et la transformation des Inspé en Écoles normales supérieures du professorat, sous tutelle du MENJ et du MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Selon les Inspé, cette licence ne respecte pas les critères fondamentaux d'une licence universitaire tels que l'existence de passerelles pour les étudiants et les programmes imposés « sans lien formation-recherche ».

Ainsi, le Réseau « demande de façon indissociable :

- Le maintien au sein des Inspé d'une formation initiale universitaire et professionnalisante de qualité et de haut niveau, qui prend appui sur la recherche et l'ouverture à l'international pour les futurs enseignants et CPE (Conseiller principal d'éducation).
- Le maintien d'équipes professionnelles pluricatégorielles pour une formation articulant apports théoriques et enseignements liés à la pratique des métiers du professorat et de l'éducation.
- La sécurisation des postes des personnels, formateurs comme administratifs et techniques, indispensables au fonctionnement des Inspé ».

### « Se donner des outils et du temps »

Le Réseau réaffirme son attachement à « une formation universitaire et professionnelle de qualité au service de la réussite de tous les élèves ».

« Une réforme d'une telle ampleur doit s'appuyer sur l'expertise de tous les acteurs impliqués dans la formation initiale des enseignants depuis de nombreuses années. Se donner des outils et du temps pour installer et évaluer les effets d'une réforme reste la meilleure solution pour bâtir un avenir solide sur des réalités éprouvées. »

Par ailleurs, alors que le document du gouvernement indique que cette réforme doit intervenir à la session 2025 des concours de recrutement, avec une mise en place progressive, « le Réseau s'interroge en particulier sur les perspectives des étudiants entrant en master Meef (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) à la rentrée 2024 dans un master dont la finalité et le devenir sont incertains ».



## Réseau des Inspé (INSPE)

Catégorie : Associations, réseaux

### Adresse du siège

Maison des Universités  
103 Boulevard Saint Michel  
75005 Paris France

### Général

Missions et objectifs

Accompagner le fonctionnement et le développement des Inspé par des actions de mutualisation, d'échanges ainsi que par des projets en matière de formation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, de recherche en éducation et d'innovations pédagogiques.

Membres

32 Inspé (Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation) et l'Ensfea (École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole)

Présidence

Président : Alain Frugière (depuis juillet 2020)

Fiche n° 3867, créée le 08/02/2016 à 06:46 - Màj le 08/07/2021 à 18:01